



Canadian
Physiotherapy
Association

Association
canadienne de
physiothérapie

National Office / Siège Social
955 rue Green Valley Crescent, Suite 270
Ottawa ON K2C 3V4
T: 613-564-5454
F: 613-564-1577
information@physiotherapy.ca
www.physiotherapy.ca
www.physiotherapiecanadienne.ca

Par courriel :
hcminister.ministresc@canada.ca
drtheresa.tam@canada.ca

Le 8 mai 2020

L'honorable, Patty Hajdu, P.C., M.P.
Ministre de la Santé
Chambre des communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Dre Theresa Tam
Administratrice en chef de la santé publique du Canada
Agence de la santé publique du Canada
785, avenue Carling
Ottawa, ON K1A 0K9

Objet : Protéger les travailleurs de la santé du Canada pendant la réponse contre la COVID-19 et le rétablissement

Chère ministre Hajdu et Dre Tam,

De la part de l'Association canadienne de la physiothérapie (ACP), qui représente 15 000 professionnels de la physiothérapie et étudiants au Canada, j'aimerais remercier le gouvernement du Canada pour son intervention rapide et multidimensionnelle pour contrer les impacts de la COVID-19 sur les Canadiens et Canadiennes. J'aimerais particulièrement souligner le financement et les efforts pour soutenir l'approvisionnement et la distribution d'équipement de protection individuelle (ÉPI) aux travailleurs de la santé pour s'assurer qu'ils ont l'équipement nécessaire pour répondre aux patients de façon sécuritaire pendant la pandémie. L'accès aux ÉPI est une des préoccupations principales des membres de l'ACP et exige des efforts d'approvisionnement supplémentaires de tous les paliers gouvernementaux alors que les provinces commencent à élaborer des plans pour soulever les mesures de distanciation de la santé publique et que les physiothérapeutes recommencent à donner en personne des soins regroupés dans les milieux communautaires.

En tant que professionnels de la santé offrant des soins et des traitements essentiels aux Canadiennes et aux Canadiens, leur permettant de conserver leur mobilité, leur santé et de rester actifs, les physiothérapeutes s'attendent à voir une importante hausse de la demande au fur et à mesure que nos communautés se rétablissent de la COVID-19 et des répercussions de la réduction des activités physiques en raison de la quarantaine, de l'isolement et des restrictions physiques. Lorsque les interventions chirurgicales non urgentes et que les plans de traitement des patients pour réduire la douleur vont reprendre, les demandes de réadaptation vont augmenter encore davantage, exerçant une pression supplémentaire sur les services de physiothérapie. Alors que nous commençons à nous remettre de la pandémie, il est essentiel d'assurer la disponibilité des



services de physiothérapie pour soutenir nos communautés. En tant que professionnels de la santé réglementés, les physiothérapeutes ont la responsabilité éthique fondamentale de prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger leurs patients de tout danger et d'exercer de manière sécuritaire, compétente, transparente et responsable lors de la prestation de services. Dans le contexte de la COVID-19, ceci signifie prendre toutes les mesures possibles pour réduire le risque de transmission, y compris l'utilisation des ÉPI appropriés.

Dans les provinces qui ont commencé à rouvrir des parties de leur économie, l'accès aux ÉPI représente un obstacle de taille pour les physiothérapeutes qui désirent retourner dans leur cabinet et soutenir la phase de rétablissement après la pandémie.

Les membres font face à de nombreux défis quant à l'approvisionnement en ÉPI :

- Premièrement, en raison de la rareté des fournitures, plusieurs fournisseurs acceptent seulement les commandes de leurs clients existants et seulement les commandes en grandes quantités (c.-à-d. 20 000 masques ou paires de gants).
- Deuxièmement, le marché des ÉPI non autorisés est en forte croissance, ce qui peut entraîner la contrefaçon et l'utilisation de produits de qualité inférieure lorsque des ÉPI ne sont pas disponibles.
- Troisièmement, les quantités d'ÉPI disponibles sont vendues à un prix largement majoré. Par exemple, un article qui auparavant pouvait se vendre à moins de dix dollars pour 50 se vend maintenant entre 70 et 150 \$. À ce prix-là, il est impossible pour les petites cliniques, les cliniques indépendantes, les fournisseurs de soins à domicile et les propriétaires uniques d'avoir les ÉPI nécessaires pour assurer la sécurité des physiothérapeutes et de leurs patients pendant la prestation de soins.

Cette situation limite l'accès à des services de soins de santé essentiels pour plusieurs personnes dans nos communautés qui comptent sur la physiothérapie pour assurer leur mobilité, se rétablir après une blessure et gérer la douleur.

L'ACP continue de travailler avec plusieurs entreprises et intervenants au sein de la communauté de la physiothérapie pour établir et maintenir une liste fiable de fournisseurs par lesquels les membres peuvent s'approvisionner en ÉPI. De plus, en partenariat avec OrthoCanada, nous avons offert aux membres de l'ACP un accès prioritaire à une quantité de lingettes désinfectantes, d'écrans protecteurs, de masques faciaux et de désinfectant pour les mains. Notre offre, élaborée pour être réservée aux membres pendant seulement 48 heures, comportait des limites strictes sur les quantités que chaque membre pouvait acheter. Cependant, la demande a été tellement forte que les quantités se sont vendues en seulement six heures. L'ACP travaille activement avec OrthoCanada et d'autres partenaires et fournisseurs pour accéder à davantage d'ÉPI, mais nous cherchons du soutien supplémentaire pour assurer l'accès aux ÉPI pour les praticiens communautaires.

Au fond, l'accès aux ÉPI est un enjeu de sécurité publique. Même si nous sommes conscients que des efforts pancanadiens sont déployés pour coordonner et améliorer l'approvisionnement en ÉPI, nous vous encourageons à prendre des mesures pour que les physiothérapeutes qui travaillent dans tous les milieux de soins de santé aient accès à des ÉPI appropriés qui respectent les lignes directrices établies pour offrir des soins de manière sécuritaire pendant la pandémie de



Canadian
Physiotherapy
Association

Association
canadienne de
physiothérapie

National Office / Siège Social
955 rue Green Valley Crescent, Suite 270
Ottawa ON K2C 3V4
T: 613-564-5454
F: 613-564-1577
information@physiotherapy.ca
www.physiotherapy.ca
www.physiotherapiecanadienne.ca

COVID-19. Les physiothérapeutes font partie intégrante de notre système de santé, ils fournissent un service essentiel et ils jouent un rôle clé dans la protection, le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être des patients.

Nous nous réjouissons de continuer à soutenir le gouvernement dans ses efforts de gestion de la pandémie de COVID-19 et nous accueillons chaleureusement toute occasion de contribuer aux décisions et aux actions gouvernementales. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou pour avoir plus d'information.

Sincèrement,

John-Paul (JP) Cody-Cox
Directeur général
jpcodycox@physiotherapy.ca